

L'été a été bon pour les contrats en alternance. Le rebond de juin s'est confirmé en juillet et en août. Le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, estime que l'année 2010 sera meilleure que 2009.

Le rebond des contrats d'apprentissage se confirme

Le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, n'a pas boudé son plaisir, hier, en annonçant les dernières statistiques de l'alternance. « On est reparti à la hausse et dans une dynamique qui permet de dire que 2010 sera en hausse par rapport à 2009 », a-t-il déclaré, lors de la visite d'un centre de formation des apprentis à Saint-Gratien, en région parisienne, à l'occasion du renouvellement de la convention avec l'Association des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) sur le financement de 100 postes de développeurs de l'apprentissage pour encore un an.

Incitations financières

Il n'y a en effet pas eu de panne estivale sur l'alternance. Le rebond des conclusions de contrats constaté en juin s'est poursuivi en juillet et en août. Le phénomène a été particulièrement marqué pour l'apprentissage en juillet (+ 15 % par rapport à juillet 2009). En août, la progression a été deux fois moindre, toujours sur un an, mais largement positive, à +7,6 %. Juillet et août ont été aussi propices aux contrats de professionnalisation pour les jeunes de moins de 26 ans (+ 40 % puis 4,6 %).

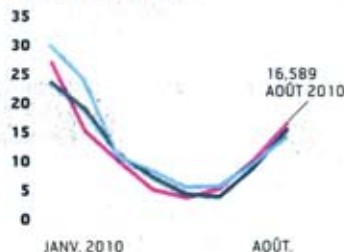
Ce sursaut ne garantit cependant pas une année 2010 excep-

LES CONTRATS EN ALTERNANCE

ENTRÉES EN MILLIERS, POUR LA FRANCE ENTIÈRE

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

■ 2008 ■ 2009 ■ 2010



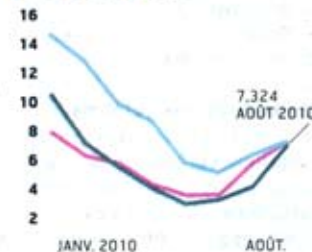
IDE / SOURCE : DARES

La performance de janvier à août est tout juste égale à celle de 2009.

tionnelle. La performance de janvier à août est tout juste égale à celle de 2009 pour l'apprentissage comme pour les contrats « pro » destinés aux jeunes, mais elle est inférieure à celle de 2008, de 14 % pour l'apprentissage et de 37 % pour la professionnalisation. De quoi confirmer la nécessité qu'il y avait à prolonger les mesures incitatives décidées dans le cadre du plan emploi jeunes pour atteindre les 290.000 contrats d'apprentissage et les 120.000 contrats de professionnalisation de 2009 : outre les 100 développeurs des chambres de commerce et autant pour les chambres de métiers, il s'agit du

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

■ 2008 ■ 2009 ■ 2010



« zéro charges » apprenti, de la prime de 1.800 euros pour les PME embauchant un apprenti et de

celle de 1.000 euros pour tout contrat de professionnalisation.

Nouveau train de mesures

Laurent Wauquiez s'est gardé de préciser si ces mesures financières se poursuivront au-delà du 31 décembre. Interpellé par le président de l'ACFCI, Jean-François Bernardin, sur les problèmes posés par la réforme de la taxe professionnelle et la collecte de la taxe d'apprentissage, il a en revanche confirmé la présentation avant la fin de l'année d'un nouveau train de mesures pour « donner un nouvel élan » à l'alternance, sans plus de précisions. Il a seulement annoncé sa volonté de mettre les régions plus à contribution : « Pour un euro (de l'Etat), il faut un euro des collectivités locales. » Beaux débats en perspective.

LEÏLA DE COMARMOND